



Paris, le 3 mars 2015

**Fédération des activités postales
et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
<http://www.sudptt.org> sudptt@sudptt.org

Monsieur Jacques LEBEAU
Directeur de la DO2P
18 rue François Bonvin
75015 PARIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La Fédération SUD PTT des Activités Postales et de Télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures le mardi 10 mars 2015. Il débutera à 0h.

Ce préavis couvrira l'ensemble des personnels de la DO2P, fonctionnaires, salariés de droit privé et droit public.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Le grade de base II.3 en CSRH avec repyramidage de toutes les fonctions,
- Octroi d'une prime d'adaptation liée au passage en poly-activité de 1200 euros,
- Arrêt des suppressions d'emplois, comblement de tous les emplois à hauteur des besoins, cédiation des contrats "pro" qui le désirent ainsi que les CDD occupant des emplois pérennes,
- Retrait des mesures de restriction de pose des CA (ponts et report),
- Mise en place d'une autre politique managériale qui passe par une véritable écoute du personnel, une diffusion de l'information cohérente et une réponse aux problèmes soulevés dans des délais normaux,
- Création d'un poste d'encadrant pour suppléer le responsable multi sites,
- Modules de formations spécifiques et complémentaires pour l'ensemble du personnel (ex: CCF SFT, retraite etc...). De réels moyens en formation, pour répondre aux nouveaux outils mis en place et aux évolutions du métier,
- Prise en compte des risques liés au travail sur écran (fatigue visuelle, TMS et autres problèmes de santé),
- Mise en place de vraies solutions pour les agents victimes de souffrances au travail,
- Maintien de l'activité sur tous les sites,
- Définition en toute transparence de la taille des portefeuilles en polyactivité,
- Solutions aux dysfonctionnements récurrents des applications informatiques et du réseau générant du stress. Amélioration des délais d'intervention de la maintenance.

Nous souhaitons être reçus avec les organisations syndicales depositaires du même préavis.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur, de notre parfaite considération.

Jean-François FOUQUÉ
Secrétaire fédéral